



mardi 12 février 2013

ABBEVILLE Attention, chute de prières

La démolition de l'église Saint-Jacques d'Abbeville, devenue dangereuse, débute aujourd'hui. Les églises, de moins en moins fréquentées, sont aussi moins entretenues. Et l'argent manque.

L'église Saint-Jacques d'Abbeville vit ses dernières heures. Le chantier de déconstruction de cet édifice néogothique du XIXe siècle devrait débiter ce matin et durer au moins trois mois.

Fragilisée par son manque d'entretien et par la tempête de 2004, l'église était devenue dangereuse. Un diagnostic confirmé par le récent rapport d'un expert judiciaire qui a conclu à la nécessité de raser l'édifice.

À Abbeville, hormis quelques amoureux du patrimoine, la décision de démolition, prise jeudi dernier en conseil municipal extraordinaire, n'a pas soulevé d'émotion particulière.



Prévue hier, la déconstruction de l'église Saint-Jacques a été reportée à aujourd'hui en raison des chutes de neige. (Photo FRED HASLIN)

Il faut dire que le maire PS Nicolas Dumont, qui a récupéré cet épineux dossier lors de son élection en 2008, a toujours pris

soin de mettre dans la balance l'aspect financier du dossier : 350 000 euros pour la déconstruction, contre 10 millions d'euros pour une rénovation.



«Ce qui se passe à Abbeville va se reproduire »

Au-delà du cas de l'église Saint-Jacques, se pose bien évidemment la problématique de la sauvegarde de ces constructions, dans un contexte où l'argent public se fait rare.

Selon l'Observatoire du patrimoine religieux (OPR), association qui milite pour la sauvegarde de ces édifices, et suit notamment de près le dossier de l'église Saint-Jacques, entre 5 000 et 10 000 édifices pourraient disparaître d'ici 2030.

«Ce qui se passe à Abbeville va se reproduire dans toutes les villes, prédit Maxime Cumunel, délégué de l'OPR. Et ici comme ailleurs, les élus sont d'une mauvaise foi évidente. Le problème n'est pas celui de la crise ou du manque d'argent mais celui de l'entretien, abandonné depuis des années. »

Avec le recul de la pratique religieuse, certaines églises, en effet, très peu ou plus du tout utilisées, ont fait l'objet d'un défaut de vigilance. *«Mais en faisant l'impasse sur un entretien régulier, certaines communes ont fait un mauvais calcul, car à la fin, la facture s'allonge de quelques zéros »*, résume Christian Douale, architecte des bâtiments de France auprès de la DRAC de Picardie.

Une problématique qui donne des sueurs froides aux élus, mais également à l'Église, propriétaire des édifices construits après 1905. Après avoir mis en vente une église de Saint-Quentin en 2010, le diocèse de Soissons, Laon et Saint-Quentin s'apprête à faire de même avec l'église Sainte-Thérèse d'Hirson.

«Financièrement, nous ne pouvons plus nous permettre de faire fonctionner toutes nos églises, et nous ne conservons que celles qui ont encore une utilité », résume l'économiste du diocèse Laurent Poichotte.

Faut-il noircir le tableau pour autant ? Contrairement aux idées reçues, les efforts de l'État en direction de son patrimoine restent considérables et ont même bondi de 25% entre 2007 et 2012 pour atteindre 370 millions d'euros.

C'est vrai, en tout cas, pour les monuments classés ou inscrits. Pour le reste, il s'agira surtout de choix, voir de courage politique. *«Mais les élus devraient avoir le bon sens de comprendre que, dans les urnes, une église restaurée vaut plus qu'une église détruite »*, assure Maxime Cumunel, sûr de sa cause.